

Onomasticon Ottomanicum : identification administrative et désignation sociale dans l'État ottoman du XIXe siècle

Olivier Bouquet

► **To cite this version:**

Olivier Bouquet. Onomasticon Ottomanicum : identification administrative et désignation sociale dans l'État ottoman du XIXe siècle. *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, 2010. halshs-02137345

HAL Id: halshs-02137345

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02137345>

Submitted on 22 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée

127 (2010)
L'identification

Olivier Bouquet

***Onomasticon Ottomanicum* : identification administrative et désignation sociale dans l'État ottoman du XIX^e siècle**

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Olivier Bouquet, « *Onomasticon Ottomanicum* : identification administrative et désignation sociale dans l'État ottoman du XIX^e siècle », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 127 | 2010, mis en ligne le 05 janvier 2012, consulté le 19 novembre 2012. URL : <http://remmm.revues.org/6743> ; DOI : 10.4000/remmm.6743

Éditeur : Publications de l'Université de Provence
<http://remmm.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://remmm.revues.org/6743>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Olivier Bouquet*

Onomasticon Ottomanicum : *identification administrative et désignation sociale dans l'État ottoman du XIX^e siècle*¹

Résumé. À partir d'un corpus de 282 pachas prélevés dans la collection des *sicill-i ahval* constituée sous le règne du sultan Abdülhamid II (1876-1909), cet article propose une réflexion sur les modes d'attribution et les usages du nom à la fin de la période ottomane. Il présente dans un premier temps les principales structures du nom (*ism, mahlas, lakab*) et la manière dont les dignitaires y recourent pour répondre aux procédures d'identification mises en œuvre par l'administration ottomane. Dans un second temps, il s'attache à montrer que le nom d'État inscrit dans les notices biographiques n'est pas toujours celui sous lequel le dignitaire est désigné socialement, qu'il utilise dans ses activités quotidiennes, ou qu'il a reçu le jour de sa naissance. Le nom d'usage est en effet souvent modifié en partie à l'école, sinon à la suite d'un déplacement géographique, ou de la fréquentation d'un espace professionnel ou culturel. En outre, non seulement bien des Ottomans attendent d'avoir du poil au menton avant de recevoir leur nom pour la vie, mais l'usage des noms de personne varie grandement selon le contexte de la désignation. Il en résulte que les opérations d'identification administrative ne restituent qu'une partie de l'identité onomastique des individus, et que les noms doivent être étudiés comme des catégories historiques plutôt que comme des « désignateurs rigides ».

* Université de Nice.

¹ Cet article est le premier résultat d'un travail de recherche soutenu et financé par l'ANR TRANSTUR (Ordonner et transiger : modalités de gouvernement et d'administration en Turquie et dans l'Empire ottoman, du XIX^e siècle à nos jours).



Mots-clés : Onomastique ottomane, identification administrative, nom d'État, nom d'usage, faiseur de nom, désignateur rigide, socialisation

Abstract. *Onomasticon Ottomanicum: administrative and social designation in the nineteenth century Ottoman State.*

From a corpus of 282 pashas taken from the collection of *sicill-i ahval* compiled under the reign of Sultan Abdul Hamid II (1876-1909), this article proposes a reflection on the methods of attribution and the uses of names at the end of the Ottoman period. It first presents the main structures of the name (*ism, mahlas, lakab*) and the ways dignitaries use them in order to comply with the identification procedures used by the Ottoman administration. The article then attempts to show that the official name given in the biographies is not always the same as the dignitary's social name, the name used in pursuit of his daily activities, or the name given at birth. The individual's user name was often changed (school, geographical relocation, professional or cultural environment). Moreover, not only did many Ottomans await their first beard before taking an adult name, but the use of a personal name was varying considerably according to the context in which they received their name. As a result, administrative identification only reflects a part of the individual's onomastic identity: names should be studied as historical categories rather than as „rigid identifiers“.

Keywords: Ottoman onomastics, administrative identity, official name, common name, name maker, rigid identifiers, socialization

L'onomastique est un domaine bien connu des historiens. Les ottomanistes s'y sont peu aventurés. On peut s'en étonner : une grande partie des noms propres ottomans procèdent de formes arabes, et le nom arabe a été bien étudié ; d'autres dérivent de l'anthroponymie turke, domaine de recherche exploré dès le XVIII^e siècle par les philologues russes, développé au XX^e siècle principalement par des linguistes et ethnologues hongrois et turcs, et récemment enrichi par la publication d'*Onomasticon Turcicum*, une œuvre monumentale – 31 500 anthroponymes recensés à partir d'un demi-millier de sources en langues turques, persane et arabe –, soutenue depuis 1932 par l'Académie des sciences de Hongrie (Rásonyi, Baskı, 2007). Il est vrai que les ottomanistes sont avant tout des historiens, que l'Empire ottoman était vaste, et que les formes et les usages du nom variaient selon les ethnies, les confessions et les milieux sociaux. On ne saurait être trop prudent. J'aborderai donc le sujet à partir d'un corpus ciblé et homogène : les pachas répertoriés dans une même source, les *sicill-i ahval*.

Constitués sous le règne d'Abdülhamid II (1876-1909), ces registres administratifs regroupent les notices biographiques d'agents placés au service de l'administration civile du XIX^e siècle. Enregistrées sur une mode systématique sous des rubriques aussi diverses que l'origine familiale, sociale et géographique, la formation scolaire et professionnelle, les langues pratiquées, les postes successifs occupés, les traitements, les grades et les décorations, ces notices sont la preuve matérielle que l'État hamidien avait mis sur pied des techniques systématiques d'identification des employés, contribuant ainsi à l'émergence d'un nouveau genre, à savoir l'autobiographie par l'État (Bouquet, 2006). Le corpus est également restreint

(282 individus ; des élites musulmanes dont on trouvera la liste dans Bouquet, 2007 : 471-491). Il ne permettra de dégager que quelques hypothèses valables pour l'ensemble des Ottomans, mais l'usage de l'archive a ceci de pratique que des catalogues classés alphabétiquement existent, et que le nom de personne est cité en premier dans les notices biographiques. C'est une différence avec certaines sources où figurent certes des dignitaires, mais qui n'ont fait l'objet d'aucun répertoire systématique : le nom est cité après l'*invocatio* et la *benedictio* dans le modèle des épitaphes funéraires, tel qu'il se constitue à partir du XVI^e siècle (Vatin, Eldem, 2007 : 9-10) ; il est généralement mentionné en fin de phrase, après l'évocation des fonctions occupées, dans les notices nécrologiques du XIX^e siècle².

Venons-en au sujet de l'étude. Le nom de personne qui figure dans les *sicill-i ahval* est celui du dignitaire lorsque sa notice biographique est enregistrée. C'est le nom sous lequel il est désigné et identifié comme employé de l'administration impériale. Pour un État ottoman en réforme qui répertorie ses serviteurs autant qu'il recense ses sujets, l'identification administrative agit comme un fixateur d'identité individuelle : le nom de l'employé est inscrit dans les registres pour longtemps. Mais c'est un fixateur très partiel : loin de rendre compte des noms portés au fil de la vie, dans les langes, sur les bancs de l'école, ou au cours de sa carrière, il n'illustre qu'un moment de la biographie du sujet. S'il est souvent complet, toujours accompagné d'un titre (en l'espèce paşa, sinon bey, efendi ou ağa) et parfois d'une épithète honorifique – éléments déjà étudiés ailleurs, que je laisse donc de côté (Bouquet, 2007 : 187-199) –, il ne dit pas tout des noms sous lesquels l'individu est désigné par son entourage, dans sa famille, ou dans la rue. S'il est reconnu par l'État comme le plus officiel des noms, il ne s'impose ensuite qu'à une partie des univers sociaux de la désignation. Autant d'hypothèses que je voudrais étayer, une fois présentées les parties du nom utilisées par les employés ottomans du XIX^e siècle, les contemporains qui les désignaient, et les historiens qui aujourd'hui encore les évoquent.

Les composantes du nom : *ism, mahlas, lakab*

Les Ottomans font usage du terme *ism* (ou *isim*) qu'ils empruntent à l'arabe pour désigner le nom propre dans sa totalité. Mehmed Rauf Paşa précise par exemple que son « nom est Mehmed Rauf et celui de feu [son] père Çerkes Abdî Paşa³ ». Il distingue l'*ism* pris au sens de premier nom attribué (Mehmed), le *mahlas* (Rauf, et sans doute Abdî), le *lakab* (Çerkes) et le titre (Paşa). La forme arabe de la *kunya* – c'est-à-dire le surnom patronymique qui répond plus exactement à l'*agnomen*

2 Dans ces notices, fonction, grade et titulature viennent généralement avant le nom. Ainsi : « Alasonya ordu-i hümayun erkân-i harbiye reisi ferikân-i kiramdan Saadetlü Ömer Rüşdi Paşa » (« Le Fortuné Ömer Rüşdi Paşa, général de division, chef d'état-major de l'armée impériale d'Alasonya », *Malumat*, 1897, n° 85 : 757).

3 « İsmim Mehmed Rauf pederimin ismi Çerkes Abdî Paşa merhumdur » : le même terme (*ism*) est ici employé dans un sens à la fois global et restrictif (*tercüme-i hal* de Rauf Paşa, *Nevsal-i Osmani*, 1909 : 188).



qu'au *cognomen* – n'est pas reprise par les Ottomans, alors qu'elle était en usage chez leurs prédécesseurs seldjoukides. Il est vrai que la *kunya* est moins utilisée, estiment certains collègues arabisants, à l'époque moderne qu'au Moyen Âge⁴. Cela dit, cette absence mériterait d'être expliquée en des termes anthropologiques: sans doute la relation père/fils est-elle formalisée autrement chez les Ottomans. Le *lakab*, en revanche, emprunte souvent à des formes arabes, qu'il s'agisse du *nasab* ou de la *nisba*⁵.

1. Pour ce qui est de l'*ism* pris au sens réduit, il correspond à des modalités d'attribution fort diverses. Prenons le cas de l'anthroponymie anatolienne, bien étudiée par les ethnologues turcs, notamment dans le cadre d'une enquête menée en 1929 sous les auspices de la Société des savoirs populaires turcs. Souvent, l'*ism* est conféré dès la coupure du cordon ombilical; d'où le nom *göbek adı* (nom ombilical), terme qui peut cependant désigner des noms attribués ultérieurement, dans la région de Samsun par exemple. Il est fréquent qu'un nom (*ezan adı* ou *asıl adı*) soit donné trois jours ou plus après la naissance, à l'occasion d'un geste solennel (*hanak*). Dans certaines familles (de Çarşamba et de Terme par exemple), il s'agit du même nom, soufflé à l'oreille droite du nourrisson, autant de fois qu'est prononcé l'appel à la prière (Basrı, 1960). Ce cérémonial (*beşik töreni*) n'est toutefois pas respecté à la lettre partout: le nombre de jours attendus varie parfois jusqu'à sept, en comptant ou non le vendredi, et ne donne pas toujours lieu à des réjouissances particulières (Aker, 1960).

La destinée des noms successifs est variable, mais si le nom ombilical est censé protéger des esprits – d'où le choix fréquent d'un nom du Prophète –, il n'est pas toujours porté: à l'instar d'une croyance répandue dans le monde arabe médiéval, bien des Ottomans considèrent en effet le premier nom comme vulnérable, et estiment nécessaire de le compléter d'un nom apotropaïque, à la manière d'un *lakab* en *ad-din* (Sublet, 1996: 101-102). Dans les bourgades d'Anatolie orientale du XIX^e siècle, il est encore porteur d'une dimension magique, héritage du chamanisme, sensible au contexte immédiat de la naissance ou au pouvoir associé à certains nombres (Numan, 2004; Rásonyi, 1961). En revanche, chez un nombre croissant de grandes familles du début du XX^e siècle, en Anatolie (Basrı, 1960) mais surtout à Istanbul, il est vidé de toute dimension propitiatoire, voire religieuse. Davantage est-il conçu pour honorer la mémoire des proches récemment disparus: Azize Hanım, fille d'İsmail Galib disparu en 1896, appelle Galibe sa fille née en 1898. Il est aussi le lieu de projection de références littéraires précises, ou d'un goût plus général mais particulièrement affirmé pour la modernité, à l'origine d'inventions (*nev icat*) plus ou moins audacieuses (Eldem, 2008: 11), et de débats parfois vifs au sein de la famille: Memduh Şevket Esendal raconte ainsi que son nom de

4 Table ronde. L'identification des origines de l'islam au XIX^e siècle, 23 & 24 mai 2008, MMSH, Aix-en-Provence.

5 On l'illustrera dans la suite par l'exemple des noms en *-zâde*.

ventre, Mustafa, choisi par sa mère, ne plaisait pas à son père qui, fort de son autorité patriarcale et de sa légitimité islamique, le remplaça par un nom qu'il portait lui-même (Çeşitli, 1991 : 2). Et si c'est une fille qui vient au monde alors qu'un fils était espéré, la langue ottomane offre des ressources qui permettent de conserver le nom initialement retenu : l'usage de la *îâ' marbûta* y pourvoit.

« Before my birth, it was very much hoped that I should be a boy, and father had vowed that he would name me, after the saint in Eyoub, Halid. When I disappointed them by turning out to be a girl, they persisted in giving me the feminine word of Halid, which is Halidé; and every year either father or granny took me to the Holy Tomb and sacrificed a sheep for the poor of Eyoub » (Halide Edib, 1926 : 98).

Après tout, selon une tradition prophétique, il revient au père de trancher en la matière, obligation lui étant faite de donner à l'enfant un « beau nom », un nom gracieux par lequel le musulman sera appelé le jour du Jugement dernier (Schimmel, 1995 : 14). Et s'il veut être éclairé ou soutenu, alors libre à lui de consulter un imam qui se fera fort d'explicitier les noms retenus dans telle ou telle page du Coran (Ülkütaşır, 1963 : 10). Ne croyons pas cependant que le père fasse la pluie et le beau temps partout. À Konya, Samsun ou Muğla, les grands-parents ont leur mot à dire, sinon d'autres membres de famille ou des proches (Dalboj, 1956 ; Aker, 1960 ; Tahsin, 1960). À Bafra, les regards se tournent vers le doyen de la maisonnée, quelle que soit sa parenté avec le nourrisson. À Tokat, il revient à la mère de décider du nom des filles (Noyan, 1983 : 644), et à Samsun, du nom du second enfant (Tahsin, 1960).

2. Qu'il soit conféré par le père ou un autre membre de la famille, attribué une fois pour toutes ou complété ultérieurement, porteur de traditions ancestrales ou de préférences individuelles, le nom choisi à la naissance devient, passé les premiers jours, l'*asıl adı*, le nom-source ou nom premier⁶. À sa suite, vient généralement un nom appelé *mahlas* que les Ottomans utilisent depuis l'époque moderne comme nom de plume, au sens original de *takhalluş*. Avant même d'écrire ses premières lignes, le jeune poète se voit conféré un *mahlas*, et c'est sous ce nom qu'il est ensuite désigné et reconnu dans l'exercice de cette activité (Akün, 1994 : 394-396). Nous savons qu'au XIX^e siècle le *mahlas* est conféré dans d'autres lieux de sociabilité. À la manière du *lakab* arabe, il est parfois attribué dès les premiers jours, éventuellement par un proche de la famille, comme les parrains et marraines en Europe occidentale (Fine, 1984 : 111 ; Gresset, 1984 : 217) ; sinon ultérieurement, de la première adolescence à l'entrée dans l'âge mûr : Mustafa *Kemal* l'acquiert à l'école secondaire de Salonique ; Rıza *Nur* à l'École de médecine militaire (Rıza Nur, 1995 : 11). Les serviteurs de l'État sont quant à eux nombreux à le recevoir en début de carrière – Namık *Kemal* ou Ahmed *Midhat* en sont d'illustres exemples (İnal, 1930-1942 : 333 ; Gövsa, 1946 : 124). L'usage l'exige même dans certains bureaux, comme le secrétariat du Divan impérial (İnal, 1940-1953 : 809 ; Gövsa, 1946 : 34, 337 ; SA, 22-151).

6 Il correspond à l'*ism* arabe ou *ism 'alam*, nom reçu à la naissance.



Objet d'attention particulier, le *mahlas* est censé faire allusion à la qualité supérieure qui renvoie le mieux à l'individu qui le porte (Findley, 1980 : 97). Il porte la marque privilégiée d'un faiseur de nom : un maître, un supérieur hiérarchique, voire le sultan lui-même⁷ – le dernier en bout de chaîne se réservant, le cas échéant, la liberté d'invalider les choix antérieurs : lorsque le jeune Ahmed intègre le cercle de poésie de Fehim Efendi, il dispose déjà d'un *mahlas* (Vehbi) ; mais son nouveau maître décide qu'il ne convient pas au motif que d'autres poètes l'ont porté avant lui ; un autre plus distinctif, Cevdet, lui est donc dévolu (Cevdet Paşa, 1991 : 14)⁸. Rien n'est jamais définitif. En cours de carrière, le poète peut très bien renoncer au *mahlas* de ses débuts, au profit d'un autre qu'il estime plus adapté à son profil : Zürûî, connu pour sa poésie comique (*hezel*), déclare subitement obsolète son *mahlas* précédent Hüznî (Akün, 1994 : 395). Si ce procédé de substitution du *mahlas* participe d'un rite d'intégration, au terme de l'apprentissage d'un savoir ou au moment de l'attribution d'une place dans un bureau, il souligne en outre – à la manière de la *nisba* (Sublet, 1991 : 10) – le lien entre qui fait le nom et qui le reçoit, en particulier lorsque le premier confère son propre *mahlas*, comme dans le cas d'Ahmed *Midhat* Efendi, et (ou) lorsque le second dit sa reconnaissance dans un écrit spécifiquement conçu pour l'occasion : un *mahlasname*.

Dans l'ordre de la désignation, ce *mahlas* vient après l'*asil adı*, ainsi qu'après le *mahlas* de naissance, s'il en existe un. Dans certains cas, il s'y substitue, surtout lorsqu'il est accompagné d'un titre : Ahmed Cevdet est appelé Cevdet Paşa ; Ahmed *Midhat*, *Midhat Paşa*. Cette transformation du nom est aboutie au point qu'elle peut porter autant sur le nom officiel que sur le nom d'usage⁹. Dans les cas, assez rares, où trois noms sont cités (Mehmed Esad Safvet), on a à faire soit à deux *mahlas* (Esad Safvet), soit à un *asil adı* double (Mehmed Esad), les deux formes n'étant pas toujours faciles à distinguer, surtout dans les dictionnaires biographiques où l'ordre des noms n'est pas nécessairement respecté¹⁰.

3. Le *lakab* est une dernière partie du nom. Tantôt simple, tantôt composé, mais généralement bref, il est mentionné avant l'*ism* ou le *mahlas*¹¹. Sobriquet en est une

7 Ahmed Kâmil Paşa aurait reçu d'Osman III son *mahlas* Kâmil, en éloge de son extrême courtoisie (Mehmed Süreyya, 1996, vol. I : 193).

8 De la même manière, Halil Rifat Paşa (SA, 1-88), de Reşid est devenu Rifat (İnal, 1940-1953 : 1535).

9 Dans les dictionnaires ottomans et turcs, les individus sont souvent répertoriés selon leur *mahlas*. Ainsi Ali Kabulî Bey est indiqué dans *Osmanlılar Ansiklopedisi* à la lettre K. Et l'auteur de préciser : « Tam adı Ali Kabulî'dir » (« son nom complet est Ali Kabulî », Kılıç, 1999 : 691). Le choix que je fais, à l'instar des spécialistes des stèles funéraires (Bacqué-Grammont, 1984 : 520), de classer les individus selon l'ordre alphabétique du *asil adı* ne doit pas laisser croire que ce classement rende compte à tout coup de l'ordre de la désignation.

10 Dans le cas de Mehmed Esad Safvet Paşa (SA, 2-416), l'*asil adı* est Mehmed Esad et le *mahlas* Safvet (Yılmaz, 1999 ; Gövsa, 1946 : 337). Cela dit, s'il est précisé que Safvet est un *mahlas* d'intégration, je n'exclus pas que Esad soit un *mahlas* de naissance.

11 Dans l'islam médiéval, un *lakab* bref offre l'intérêt d'occuper peu de place sur les supports matériels (monnaies, etc.) et se retient facilement (Sublet, 1991 : 79). Dans les répertoires biographiques arabes de cette période, il vient généralement après l'*ism*, entre la *kunya* et la *nisba* (Sublet, 1996 : 103). Mais dans des sources ultérieures, il précède souvent l'*ism*. Je remercie N. Michel pour cette information.

tradition incomplète, signale à juste titre Barbier de Meynard (1907, mars-avril : 175). Il est vrai cependant que le *lakab* est conféré par l'usage, généralement du vivant de l'individu¹². Sinon la postérité s'en charge, comme dans le cas de certains sultans (İpşirli, 2003 : 67). Quelques membres de notre corpus en ont plusieurs, Mehmed Reşid par exemple (SA, 1-118) : l'un désigne sa ville de naissance (*Vanlı*), l'autre son appartenance ethnique (*Kürt*), le dernier son rattachement familial (*Karamüftü-zâde*). À cet égard, les pachas du XIX^e siècle sont à l'image des Ottomans dans leur ensemble qui ont élargi, au fil des siècles, les modalités d'usage de ce nom au-delà des cadres hérités de leurs prédécesseurs arabes. Ils y recourent certes pour se désigner, mais surtout pour désigner les autres, on le verra, en fonction de leur trajectoire biographique ou des circonstances de l'énonciation. Pourtant, dans la source qui est la nôtre, les *lakab* sont beaucoup moins cités que les deux formes précédentes – on essaiera d'expliquer pourquoi. On les retrouve souvent dans d'autres sources, selon des formes et des usages complexes et diversifiés au point qu'ils méritent une typologie¹³.

Variations autour du *lakab*

1. On distingue d'abord les *lakab* honorifiques qui correspondent aux titulatures officielles de l'usage arabe (*elkab* : Goitein, 1970). Ils accompagnent le grade ou la fonction du dignitaire. Certains sont suffixants comme *hazretleri* (Son Excellence), dévolu aux deux grades supérieurs de la hiérarchie civile : *bâlâ* et *vezir*. D'autres (qui correspondent également à des rangs précis) sont préfixants : *devletlü* (fortuné) *devletlü faziletlü* (illustre et vertueux), *izzetlü* (honorable), *saadetlü* (fortuné), *atufetlü* (magnanime). S'ils sont cités dans les documents officiels pour désigner patrons, proches et supérieurs, avec le respect qui est dû à chacun, les individus concernés les utilisent très rarement dans leurs fiches quand il s'agit d'eux-mêmes, sans doute pour éviter les redondances.

2. Aussi familier que le précédent est officiel, un autre *lakab* est plus proche de l'antonomase (le nom commun est intégré au nom propre). Il est censé coller aux particularités de l'individu, à son apparence physique ou morale, à ses défauts voire à ses vices. Dans les dictionnaires biographiques comme dans la vie, les longs coudoient les boiteux, les barbus côtoient les moustachus, les sages fréquentent les fous. On y trouve toutes sortes d'épithètes homériques, parfois transmises sur plusieurs générations : qui hérite du tremblement de ses ascendants (*Titrekzade*), qui de leur mutisme (*Söylemezzâde*)¹⁴. À ces *lakab* descriptifs, les Ottomans recourent

12 Les historiographes peuvent le signaler comme issu d'un environnement populaire (« halk arasında ») (Gövsâ, 1946: 194).

13 Pour enrichir l'inventaire, et parce qu'ils sont cités plus souvent, on a ajouté les *lakab* du père à l'étude de l'échantillon. Pour une comparaison avec une typologie proposée à partir des registres *mukataa* de la seconde moitié du XVI^e siècle, voir Fekete, 1962 : 98-99 ; Şahin, 2003 : 67-68.

14 SA, 4-970 ; SA, 2-248.



volontiers, tantôt pour signaler de hauts faits : İsmail Hakkı Paşa, c'est « le loup » (*kurd*), gouverneur général d'Erzurum, instigateur d'une politique frontalière habile et rusée avec l'Iran et la Russie (Gövsa, 1946 : 194) ; tantôt pour souligner des traits distinctifs : le visage rond et le large ventre d'Hüseyin Avni Paşa lui valent, dès sa plus tendre enfance, d'être comparé à un buffetin (Gövsa, 1946 : 178) ; tantôt encore pour médire de ses rivaux : la courte taille de Mehmed Said Paşa (*küçük*, « le petit »¹⁵) est légendaire à la Sublime Porte. Le *lakab* est à ce point un lieu privilégié de l'imaginaire social ottoman que, de l'ironie à la raillerie, il retrouve parfois jusqu'à son sens coranique original, c'est-à-dire proprement injurieux (sourate 49 : 11)¹⁶ : Ali Paşa est ainsi renvoyé à ses allures de vieille dame (*kokana*) ; Hasan Paşa, le très brutal commandant militaire de Beşiktaş, est suspecté d'illettrisme ; ses rivaux en veulent pour preuve sa très particulière signature, composée de deux chiffres et d'une croix, à l'origine du surnom « Yedi-Sekiz Hasan Paşa » (Sept-Huit Hasan Pacha ; Ergin, 1996 : 169). Tous les *lakab* descriptifs n'atteignent pas ce degré de cruauté, c'est certain, mais aucun d'entre eux n'a vraiment sa place dans le contexte officiel des *sicill-i ahval*¹⁷.

3. C'est l'inverse pour le *lakab* d'ascendance qui offre au pacha l'avantage d'évoquer en une formule brève ses origines familiales. C'est le cas des titres chérifiens *seyyid* ou *şerif*. L'un et l'autre sont cités selon le mode repéré par Rüya Kılıç dans les arbres généalogiques (*silsilename*) des *nakibüleşraf*. C'est le même titre qui est transmis du père au fils¹⁸, juste avant le nom, éventuellement après d'autres *lakab* : Beşiktaşlı *Seyyid* Ali Yaver Paşa (SA, 1-474) ; Lütfi-zâde *Esseyid* Mehmed Sadettin Efendi (SA, 3-500). Il en va différemment quand le titre est cité seul (Şerif Paşa, SA, 10-309) ou quand il fait suite à un *ism* (Mehmed Şerif Paşa, SA, 72-115) : il correspond alors à un *ism*. Ce titre, certains ne le citent pas, soit qu'ils ne l'intègrent pas à leur nom d'usage, soit qu'ils estiment suffisant de mentionner celui de leur père. Mais le fait qu'il apparaisse autant n'a rien d'étonnant : les familles prétendues chérifiennes n'ont cessé de se multiplier durant les décennies précédentes, en dépit des efforts entrepris par l'État pour faire la chasse aux usurpateurs

15 Son équivalent persan (*küchik*) est également très apprécié dans les sociétés iraniennes (Schimmel, 1995 : 50).

16 On trouvera de magnifiques exemples arabes de *lakab* descriptifs dans le recensement proposé par Barbier de Meynard (1907).

17 Tout au plus les trouve-t-on comme noms de famille, sous la forme Uzun Ali Ağa-zâde Hüseyin (SA, 22-181). On note une même rareté des sobriquets individualisés, et surtout dépréciatifs, dans les épitaphes funéraires (Vatin, 1998 : 140 ; Eldem, Vatin, 2007 : 29).

18 En revanche, un membre féminin de la généalogie peut être à l'origine d'une modification, ainsi :

Seyyid Hasan
↓
Şerife Rukiye
↓
Şerif Mahmud
(Kılıç, 2005 : 27)

(Kılıç, 2006: 27-30); et au XIX^e siècle, elles produisent encore des pachas en grand nombre.

Ces dignitaires sont encore davantage issus de familles socialement distinguées par le *lakab* en *-zâde*. Apparenté au suffixe persan, il peut aussi bien signifier « fils de¹⁹ » que se rapporter à un ascendant, devenu ancêtre éponyme. Ces deux formes ne sont pas toujours faciles à différencier²⁰. Dans le cas où un seul nom en *-zâde* figure, il s'agit généralement du père – le formulaire de la notice biographique exige spécifiquement que son nom soit cité. Dans le cas où le *-zâde* se rapporte à un ancêtre, il est impossible, sauf précision complémentaire, de déterminer le degré de l'ascendance. Ainsi, lorsque Mahmud Pertev Paşa dit de son père qu'il s'appelle « İbrahim Paşazâde Derviş Mehmed Bey²¹ », İbrahim Paşa peut aussi bien désigner le père de Derviş Mehmed Bey que n'importe lequel de ses ascendants mâles. Le fait n'est pas propre à l'onomastique ottomane : on sait bien qu'à la différence du nom commun, la compréhension du nom propre requiert presque toujours des informations extérieures (Gary-Prieur, 1994 : 26). Il en va de même du niveau social, supérieur dans la plupart des cas, mais pas toujours, surtout lorsque *-zâde* renvoie à une activité : libraire (*kitabçı*, SA, 22-77); mufti (SA, 22-51); cadi (SA, 3-626); législateur (*kanunî*, SA, 1-120); porte-drapeau (*alemdâr*, SA, 3-474); écrivain, copiste (*yazıcı*, SA, 66-217); chef de district ou officier de police (*subaşı*, SA, 42-307); chef de troupes (*alay beyi*, SA, 2-232); secrétaire d'un vizir ou d'un gouverneur de province (*divan efendisi*, SA, 3-52). Le prestige de l'ascendance est alors lié à celui de l'occupation exercée.

4. En plus ou en place du précédent, vient le *lakab* ethnique, du type Çerkes Ferhad Ağa²² ou Tatar Ahmed Feyzî Paşa²³. La fréquence de son usage rend compte des importants mouvements migratoires du XIX^e siècle, auxquels plusieurs membres du corpus ont pris part. Mais il s'inscrit tout autant, me semble-t-il, dans une continuité plus ancienne, mamelouke à l'évidence. Il convient pour autant de mener l'enquête pour chaque cas individuel avant d'y voir un ethnonyme²⁴. En effet, si Mahmud Şevket est appelé *Arab* Mahmud à l'École de guerre, ce n'est pas qu'il est arabe – son père est d'origine géorgienne, seule sa mère est arabe. C'est que sa naissance à Bagdad fait de lui, aux yeux de ses condisciples et de ses supérieurs, une sorte d'Arabe, de Lawrence d'Arabie (Ahmad, 1986: 71-72).

19 Conformément aux traductions de l'ottoman au français dans les publications officielles (« Ali Ratib Paşazâde merhum Fuad Bey »: « Feu Fuad Bey, fils d'Ali Ratib Pacha », *Malumat*, 1897, n° 94: 906).

20 Il en est de même pour les stèles funéraires (N. Vatin, 1998: 140; Eldem, Vatin: 30).

21 SA, 22-155.

22 SA, 26-97.

23 SA, 49-167. Ils apparaissent aussi dans les dictionnaires: « Arab Salih Paşa » (Mehmed Süreyyâ, 1995, vol. III: 549).

24 En la matière, les mamloukisans recommandent la plus grande prudence (Ayalon, 1975: 219).



5. Cette forme se rapproche du *lakab* que je qualifierais de topo-biographique : je veux parler du toponyme suffixé en *-li* qui sert d'adjectif locatif (*Dersaadet-li*, c'est-à-dire Stambouliote), équivalent du *-î* de la *nisba*, que les Ottomans utilisent également pour désigner un lieu de naissance²⁵ : Yenişehirli İbrahim Paşa est natif de Yenişehir ; İbradılı İsmail Hakkı d'İbradı ; Lofçalı Ahmed Cevdet de Lofça. Cependant, de même que tout *lakab* ethnique ne correspond pas nécessairement à un ethnonyme, de même tout *lakab* locatif en *-li* ne renvoie pas toujours à un lieu de naissance. Ali Yaver Paşa, père d'İsmail Hakkı Paşa, est cité dans les *sicill* comme « Beşiktaşlı » (SA, 1-474), et ailleurs comme « Musullu » (Mehmed Süreyya, 1995, vol. III : 671). Nous savons certes qu'İsmail Hakkı naquit à Mossoul, mais il est impossible de déterminer laquelle de Mossoul ou de Beşiktaş fut la ville de famille, et laquelle fut la ville de destination d'Ali Yaver. Il faut dire que les *lakab* de parcours sont fréquents dans les usages. Prenons le cas de trois grands vizirs : Mustafa Naili Paşa, alors même qu'il naquit en Roumélie en 1798-1799, est désigné dans les sources comme « Giridli » (Crétois), pour avoir été en poste en Crète une trentaine d'années (İnal, 1940-1953, vol. I : 75). De même, le *lakab* « Tunuslu » associé à Hayreddin Paşa évoque une séquence biographique importante (l'homme vécut en Tunisie des décennies durant) plutôt qu'un lieu de naissance (il naquit dans le Caucase au milieu des années 1820). Celui de Mehmed Paşa (mort en 1661), ancêtre éponyme de la très célèbre famille Köprülü, ne doit rien à son origine géographique – il était Albanais. Il est lié à son séjour dans la ville de Köprü (près d'Amasya) où il prit pour épouse la fille du voïvode local (Yılmaz, 2000 : 165).

Bref, le *lakab* porte l'empreinte d'un lieu de passage, ce en quoi il est à l'image de la *nisba*, à la différence près que nom d'origine et nom de résidence (ou de parcours) ne sont jamais juxtaposés (Sublet, 1991 : 10 ; Schimmel, 1995 : 10). Il évoque un seul lieu, de la même façon que le *lakab* en *-zâde* qui désigne un seul nom s'oppose au *nasab* plurigénérationnel. Comme dans le cas mamelouk (Ayalon, 1975 : 221-222), son attribution peut se rapporter à une séquence biographique, aussi courte fût-elle. Elle est donc difficile à reconstituer dans la plupart des cas. Mais plus fréquemment, semble-t-il, est-elle liée à un séjour prolongé dans un lieu particulier, sinon à l'existence d'une parenté mixte dirait-on aujourd'hui (par exemple, Chypriote par la mère, Bosnienne par le père), ou à une origine extra-ottomane (le Caucase). Certes, dans le monde de grandes mobilités qu'est l'Empire ottoman, autant que dans l'univers homonymique des dignitaires qui le gouvernent, le *lakab* locatif est un vecteur privilégié de classement et de fixation identitaire²⁶. Il est donc souvent utilisé, au point parfois de se substituer à l'un des *ism* (Pakalın, 1977 : 471). La plupart des oulémas qu'Ahmed Cevdet a côtoyés en *medrese* en portent un quand

25 Dans les *sicill*, l'emploi du *-î* (exemples : « giridi-zâde », SA, 93-251 ; « Trabzonî », SA, 2-178) est moins courant que celui du *-li* ; ce dernier porte sur les toponymes et les noms de région (par exemple « Hersekli Receb Paşa-zâde », SA, 1-370) alors que le *-î* arabe peut signaler des liens à un groupe ethnique ou à un lieu géographique, qu'il s'agisse d'un pays, d'une région, d'une ville, d'un quartier ou d'un établissement d'enseignement (Sublet : 1991, 10).

26 Ce en quoi le *lakab* représente l'élément suffisant, mais aussi acquis, mérité ou subi (Sublet, 1991 : 79).

ils ne sont pas dotés d'un *lakab* en *-zâde* (Cevdet Paşa, 1991 : 8-9) ; et dans certains cas ces deux *lakab* viennent même s'agglutiner sous la forme « İškodralı-zâde » (SA, 178-149) ou « Bagdadî-zâde » (SA, 22-485). Certes les pachas ne citent guère de *lakab* locatif, pour la raison qu'ils sont censés indiquer leur lieu de naissance dans leur fiche biographique. Mais ils n'hésitent pas à le faire quand ils ont à évoquer leur père, pour la raison inverse que le lieu de naissance de celui-ci ne fait l'objet d'aucune question²⁷. Du reste, les supérieurs hiérarchiques y recourent²⁸ ; et hors du monde des bureaux, on le retrouve fréquemment dans les notices biographiques ou les épitaphes funéraires (Çankaya, 1968-1969, vol. III : 52 ; *Malumat*, 1896, n° 28 : 1), jusque dans les courriers les plus respectueux : Kibrıslı Mehmed Paşa, lorsqu'il s'adresse au premier ministre de Sa Très Gracieuse Majesté, signe « l'Ex-Grand vizir Kibrizli Mehmed Pacha »²⁹. Ce *lakab* est à ce point intégré au nom qu'il est parfois transmis : l'épouse de ce grand vizir ne publie-t-elle pas ses souvenirs à Paris sous le nom « M^{me} Kibrizli-Mehemet Pacha » (Kibrizli-Mehemet Pacha, 1875) ?

6. Cependant, le *lakab* géographique n'est pas le seul à restituer la trajectoire biographique des employés. À l'instar des sources funéraires (Vatin, 1998 : 140-141), il est toute une palette d'activités, de statuts et de distinctions qu'on retrouve sous des formes onomastiques. À commencer par l'une des plus connues dans le monde ottoman, terre d'islam : *hacı* ou *el-hac*. Ce terme est si employé qu'au-delà de son statut identifié de *lakab*³⁰, il est intégré au nom. Celui des familles : Osman Hulusi Paşa (SA, 112-395) indique qu'il est issu de la célèbre lignée de Hacı Ali Efendi. Ou celui des individus : comme au XVI^e siècle (Faroqhi, 2002 : 310), il arrive même qu'il se substitue à l'*ism*³¹.

On distinguera enfin un *lakab* de parcours, qui rend compte des formations et des activités, de ces remarquables compétences qu'on ne saurait taire. Mehmed Rüşdi, « mütercim » (traducteur), s'est distingué à cette fonction en début de carrière (İnal, 1930-42, vol. I : 102). Mehmed Kâmil Paşa, « mühendis » (ingénieur, une occupation nouvelle, particulièrement valorisée au sein de l'État), a étudié les mathématiques en Europe (Gövsâ, 1946 : 204-205). Said Paşa, l'Anglais (« İngiliz »), a reçu une éducation militaire supérieure à Woolwich, un privilège rare pour des dignitaires qui, s'ils avaient la chance de voyager à l'étranger, se rendaient plutôt en France, sinon en Allemagne à la fin du XIX^e siècle.

27 SA, 22-57; SA, 3-718.

28 Ali Şevket mentionne « Kibrıslı müteveffa Mehmed Paşa » (SA, 18-361).

29 « ibn ül-hac lakabiyle (...) Hacı Mehmed Efendi » (SA, 22-379).

30 À noter cependant que tout individu désigné comme *hacı* n'est pas nécessairement un ancien pèlerin.

31 De même, chez les esclaves mamelouks, l'enfant doté au départ d'un *ism* acquiert ensuite une *nisba* formée à partir du nom de marchand, puis un *lakab* qui porte la marque de la relation sociale (Ayalon, 1975). Voir aussi à ce sujet Sublet, 1996 : 69.



Noms d'usage : évolutions et identification

Ahmed Cevdet Paşa (SA, 1-2) : tel est le nom sous lequel est connu ce célèbre dignitaire, et sous lequel il est répertorié dans les *sicill*. Il n'est pas né avec. Il a été successivement appelé Ahmed par ses parents, avec peut-être une prononciation locale propre – sur le modèle de la variation (Amad) en usage en Anatolie (Aker, 1960) ; Ahmed Vehbi, à l'école de son quartier de Lofça ; Lofçalı Ahmed lorsqu'il est monté faire ses études à Istanbul ; Ahmed Cevdet, lors de son entrée dans un cercle de poésie persane ; Ahmed Cevdet Efendi, à ses débuts dans la carrière religieuse ; Ahmed Cevdet Paşa, comme haut dignitaire³². On distingue ici les noms dont l'attribution coïncide avec une séquence biographique précise – Ahmed Cevdet reçoit immédiatement le titre de pacha lorsque le grade de vizir lui est conféré –, de ceux qui portent après coup la marque d'une trajectoire : ce n'est pas quand Ahmed Cevdet vit à Lofça qu'il s'appelle Lofçalı, mais quand il occupe les bancs de la *medrese* d'Istanbul. Une fois Stambouliote, l'ancien provincial est rappelé à son identité locale – le cas est célèbre de Mustafa Kemal appelé Selanikli dès lors qu'il intègre l'École de guerre. Il en est ainsi car l'attribution du nom obéit souvent, dans le monde ottoman comme ailleurs, à une logique distinctive³³. On connaît le cas de ces poètes qui se veulent uniques par leur nom dès l'instant qu'ils taillent leurs premières plumes. Le célèbre Mehmed b. Süleyman Fuzûlî (mort en 1556) n'est pas le seul à raconter qu'après avoir changé de *mahlas* autant de fois qu'il découvrait qu'un autre que lui le portait, il a enfin arrêté son choix sur Fuzûlî (on désigne ainsi celui qui outrepassa ses droits ou franchit les limites de la convenance), convaincu que personne n'en ferait autant (Akün, 1994 : 395). De même, c'est parce qu'il a reçu un nom distinctif dans un cercle de poésie qu'Ahmed Cevdet s'est distingué des cohortes de dignitaires qui portent le nom Ahmed – plus d'un dixième dans notre échantillon. Sans doute également, au sein de l'administration est-il utile de différencier les dignitaires les uns des autres, surtout quand ils se côtoient quotidiennement : deux ministres sont tous deux pachas, tous deux nommés Mehmed Said ; l'un est appelé *İngiliz* du fait de son anglophilie (Özcan, 1999 : 491), l'autre *Küçük* en vertu de sa petite taille³⁴. Pour autant, on ne dira pas que l'espace social exclut structurellement les homonymes.

Longtemps, les spécialistes de l'Europe moderne et contemporaine se sont étonnés de voir que les mêmes prénoms étaient attribués au sein des villages comme

32 Un exemple : Sarı Mehmed Paşa, étant appelé Mehmed par ses parents, il est estimé nécessaire qu'un nom plus distinctif lui soit ensuite attribué (Wright, 1935 : 4).

33 De même, Vidinli Hüseyin Tevfik (SA, 1-574) est d'autant plus signalé comme originaire de Vidin qu'il côtoie d'autres Tevfik, notamment un camarade de promotion, qui plus est mathématicien comme lui (Aydüz, 1999).

34 Je ne vois pour ma part aucune « contradiction entre la fonction officielle du prénom qui est de servir à identifier un individu, c'est-à-dire à le distinguer des autres, à le désigner dans son individualité, et la fréquence disproportionnée de certains prénoms qui multiplie les risques de confusion » (Burguière, 1984 : 29), pour la raison que les risques de confusion sont particulièrement limités au sein de la famille comme de la sociabilité immédiate.

des familles (Fine, 1984 : 125 ; Kintz, 1984 : 235)³⁵. Et puis, ils ont compris que les individus qui portaient des noms ou prénoms très courants soit n'avaient pas besoin d'être identifiés partout, soit pouvaient l'être autrement que par leur nom. Il en va de même des sujets ottomans : dans les almanachs de la période, les Ahmed Efendi sont légion sans que rien ne vienne les distinguer. Nous avons ici à faire à une procédure collective qui vise à dénombrer le personnel administratif, et non à identifier les individus, à savoir qui est qui. Il ne faudrait pas que les historiens qui n'ont pas les moyens de différencier les pléthores d'Ahmed, s'imaginent que l'administration avait en son temps ce type de problème. Bien entendu, il devait arriver parfois qu'un tel fût pris pour un autre. Mais on le découvrirait vite, et cela ne prêterait pas à conséquence : le bureau continuait de fonctionner.

Dans la procédure des *sicill-i ahval*, les enjeux qui pèsent sur la différenciation des employés sont d'une autre nature : il s'agit de savoir désormais qui est la personne désignée, de le suivre à la trace : l'autocratie hamidienne repose très largement sur le souci constant de centraliser l'information. Il s'agit également de donner à tout employé les moyens de faire valoir ses droits (notamment à la retraite ; Bouquet, 2007 : 421-422). Cela dit, l'identification de l'individu est suffisamment précise pour que chaque employé soit individualisé. C'est une simple question de probabilités : mis bout à bout, un nom, un titre, un lieu de naissance, un patronyme ou un nom de famille suffisent à différencier n'importe quel Mehmed Efendi ; et si cela ne suffit pas, il suffit de poursuivre la lecture, de consulter les langues parlées ou écrites, l'âge d'entrée dans la carrière, pour que les risques de confusion individuelle soient réduits à zéro³⁶.

Nom d'État : déclinaisons

Revenons à Ahmed Cevdet Paşa. Dans sa biographie, vient un temps où son profil onomastique n'évolue plus. En amont, l'usage est déjà venu exclure une partie de ses noms : à un certain âge, Ahmed n'a plus été appelé Vehbi, puis Lofçalı. En aval, l'identité du sujet est « rigidifiée » (pour reprendre les termes des sociologues) par l'attribution du titre (Ahmed Cevdet Paşa). Dans les actes administratifs ou les usages quotidiens, la seule variation consiste alors à citer ou omettre le nom Ahmed ; une variation autorisée car sans importance étant donné la rareté, et donc la capacité distinctive, du *mahlas* Cevdet et du titre pacha³⁷. C'est le nom social et administratif du pacha, de plus en plus cité au fur et à mesure que l'État multiplie les procédures de classement, accroît son « espace scriptural » (Svenbro, 1988 : 90) et étend son emprise sur ses employés et ses administrés : registres de recensement,

35 Pour une comparaison avec les épitaphes funéraires, voir Vatin, 1998 : 143.

36 Pour une comparaison avec la capacité distinctive des noms juifs et arabes, voir respectivement Hodgson, 1974 : 17 et Catane, 1984 : 321-322.

37 SA, 42-119.



listes d'employés de bureau, papiers d'identité (« certificat de population », *nüfus tezkeresi*), registres de conscription, arbres généalogiques (*silsilename*) produits pour attester du statut de *seyyid*³⁸, brevets de titre ou de grade, diplômes scolaires, certificats de sélection (*intihabname*)³⁹ et notices biographiques (*tercüme-i hal*) lors du recrutement, ordres impériaux (*irade-i seniye*) au fil des nominations...

Ce nom d'État, l'agent a pourtant bien des manières de le décliner : le règlement des *sicill* exige l'indication de l'*ism* – une notion dont on a vu qu'elle était plus ou moins englobante –, sans plus de détails. De fait, la plupart des pachas citent leur nom officiel qui est aussi leur nom d'usage. Mais certains optent pour une forme complète, tel Zeynelabidin Paşa, pourtant mieux connu sous le nom d'Abidin, – il faut dire que ce surnom du quatrième imam est souvent scindé (Schimmel, 1995 : 35) –, alors que d'autres recourent à une forme réduite, celle du nom d'usage : ainsi la partie en *ad-din* en vient à être omise, à l'instar du Jeune Ottoman Abdülhamid Ziyaeddin Paşa, que tout le monde à Istanbul appelle Ziya Paşa. On sait que cette chute du *lakab* en *ad-din*, pratiquée dès les xv^e-xvi^e siècles, conduit à la création de nouveaux noms (Kemal, Cemal, Sinan...); à la suite de quoi, les mêmes individus figurent dans les sources, soit sans, soit avec le *lakab* complet (Ahmed Şemseddin), soit avec la *nisba* en *-î* qui lui est substituée (Ahmed Şemsî) (Kramers, 1927 : 53-67; Özergin, 1970 : 5583-5584). Sans doute héritée des poètes persans, cette dernière forme devient populaire chez les Ottomans au point que certains sultans la transforment en véritable *mahlas* : ainsi Selim I (1512-1520) et Selim II (1566-1574) sont appelés Selimî. Dans notre cas, il y a fort à parier que bien des individus du corpus auraient pu citer un *lakab* entier en *ad-din* qui ne le font pas ici, soit qu'ils l'omettent, soit qu'ils citent une *nisba* en *-î* : Kemalî (SA, 2-306; SA, 2-248), Fevzî (SA, 123-47; SA, 47-213), Feyzî (SA, 167-49), Hayrî (SA, 25-227). À l'inverse certains seconds noms en *-î* sont sans doute rentrés dans l'usage, à telle enseigne qu'ils ne sont plus associés à aucun *lakab* en *ad-din* : il en est ainsi d'Arifî (SA, 22-37) ou Enverî (SA, 3-708), devenus pleinement *mahlas*. À noter que les membres grecs et roumains du corpus, qu'ils soient phanariotes ou non, enrichissent cet éventail d'une modalité particulière qui consiste à citer des diminutifs affectueux, selon une mode en vogue à l'époque, au point qu'elle est largement pratiquée dans l'administration : Alexandre Karateodori cite son père sous le nom de İstefanaki (Stéphane) Karateodori (SA, 18-257).

Une autre possibilité – pratiquée par les musulmans comme par les membres des autres confessions – consiste à ne pas citer l'ensemble des noms. Dix-sept pachas sont dans ce cas – option basse car notre reconstitution ne saurait être exhaustive⁴⁰. Il peut s'agir d'un *ism* comme d'un *mahlas* ; tous les cas de figure sont possibles : Mehmed Said, qui signe Said dans ses courriers, cite Said et non Mehmed

38 Voir par exemple les *Kaymakamlık intihabnamesi* (SA, 47-385; SA, 2-530).

39 SA, 18-267; SA, 188-177; SA, 1-574; SA, 1-14; SA, 47-385; SA, 71-259; SA, 22-175; SA, 1-38; SA, 72-291; SA, 55-151; SA, 1-12; SA, 1-572; SA, 25-121; SA, 1-270; SA, 2-982; SA, 4-50; SA, 18-433.

40 Sur les signatures, voir Emecen, 1984-1994; Eldem, 1995.

(SA, 1-572); un homonyme, qui signe certainement de même, indique lui ses deux noms (SA, 1-576), alors qu'un troisième Mehmed Said omet son nom Halim (SA, 25-121)⁴¹. Bref, le pacha mobilise ses *ism* arbitrairement, peut-être selon le goût qu'il en a, sinon au hasard des situations, un peu comme ces poètes du divan de la fin du Moyen-Âge qui se désignaient sous un *mahlas* différent selon qu'ils écrivaient en turc ou en persan⁴². Cela dit, j'imagine qu'il n'y a dans la plupart des cas rien de conscient dans le fait de citer un nom plutôt qu'un autre. Il en va différemment des noms que les pachas tiennent à citer, et de ceux qu'ils préfèrent délibérément taire.

Citer son nom ou bien le taire

Parmi les premiers, le nom de famille. Non qu'il soit mentionné en toute occasion, loin de là : les pachas sont très nombreux à l'omettre. Non qu'il soit cité en fonction du prestige qu'il renferme : Ahmed Muhtar ne juge pas utile de dire qu'il fait partie des Katarcioğulları, qui sont loin d'être d'obscurs inconnus ; il ne vient pas de n'importe où, il le sait, et personne à la Sublime Porte ne l'ignore : inutile pour lui d'en faire état. Cependant, dans la plupart des cas, je fais l'hypothèse que le nom de famille est cité tout simplement parce qu'il est considéré comme partie du nom, au même titre que l'*ism*. C'est une différence entre les populations arabes du corpus et les populations non arabes. Les premières transforment le *-i* de la *nisba* ou le préfixe *al-* en *-zâde* ottoman – ce qui ne signifie pas que la seconde forme ne soit pas utilisée dans un contexte local, en Syrie par exemple. C'est le cas des grands notables ottomanisés qui accolent un titre conféré en propre par le sultan à leur nom d'usage impérial : de prestigieux damascènes connus sous le nom de Rikâbî Salih et Muhammad Fawzi Paşa al-'Azîm (Khoury, 1983 : 36; Schatkowski-Schilcher, 1985 : 143) deviennent, dans les fichiers de l'administration centrale, Rikâb-zâde Salih et 'Azîm-zâde Mehmed Fevzî Paşa (SA, 22-109 ; SA, 196-307).

Du côté des noms omis, signalons l'absence remarquable des *lakab* : une quinzaine seulement sont cités⁴³, alors même qu'une trentaine de pachas ont des *lakab* signalés dans d'autres sources – c'est ici encore une option basse –, et que le *lakab* se substitue souvent à l'*ism*⁴⁴. Notons également que ce qui vaut pour les pachas vaut pour l'ensemble des employés. On en a parlé : on comprendra qu'un agent de l'État ne juge pas opportun de signaler une particularité physique qui, certes le distingue, mais ne l'avantage guère : une jambe plus courte que l'autre (Osman Nuri est boiteux), une taille anormalement basse (Mehmed Said est comparé à un nabot).

41 Le poète Âzerî de la fin du XIV^e siècle, lorsqu'il écrit en turc, signe Hasanoğlu, lorsqu'il rédige en persan, Pûr-i Hasan (Akün, 1994 : 395).

42 SA, 167-49 ; SA, 22-181 ; SA, 3-32 ; SA, 47, 385 ; SA, 4-1000 ; SA, 1-474 ; SA, 144-219 ; SA, 1-462 ; SA, 42-119 ; SA, 196-307 ; SA, 1-716 ; SA, 3-246 ; SA, 4-46 ; SA, 1-214 ; SA, 4-520 ; SA, 22-109 ; SA, 10-605.

43 « Mehmed Rüşdi Paşa » est « Mütercim-Rüşdi Paşa » (Danişmend, 1971-1972 : 280) ; « Ahmed Vesim Paşa » est « Hacı Vesim Paşa » (*Nevsal-i Osmani*, 1911 : 204).

44 SA, 2-318.



De même n'a-t-il pas intérêt à rappeler la nature de certaines activités, comme la culture de la vigne chez Ali Paşa *lakabisé* en vigneron (*şarapçı*: Ergin, 1996: 126). Oui, mais pourquoi les employés hésitent-ils bien moins à citer les *lakab* de leurs pères, y compris quand ceux-là ne sont pas décrits sous leur meilleur jour, à l'instar du père d'Ali Rıza, Mustafa Ağa, surnommé *altı parmak* (« six doigts »)? Pour la même raison qu'ils taisent le leur: là où il est inutile pour Hüseyin de rappeler son *lakab* *Vidinli* alors qu'il indique, ainsi que l'exige le questionnaire, Vidin comme lieu de naissance, il signale son père sous le nom de Vidinli Hasan Efendi, alors que le lieu de naissance de celui-ci ne fait l'objet d'aucune question spécifique (SA, 1-574). Mais cette explication ne vaut que pour le cas où la mention du *lakab* est redondante. Je crois en fait que les pachas prennent la mesure de l'acte très officiel que constitue la présentation biographique de soi, et ne sauraient dès lors inscrire les plus populaires de leurs surnoms aux côtés du titre unique, insigne, conféré en propre par le sultan, et qui, non seulement les suit en toute occasion, mais n'est jamais omis dans le contexte administratif où il trouve son origine et son usage premier (Bouquet, 2006). Bref, ce que cite le pacha, c'est ce qu'il estime être son nom d'État, et le *lakab* n'en fait que rarement partie.

La rareté des mentions de statut de *hacı* trouve une explication semblable. Le contraste est frappant avec le nombre relativement important de pères – trois fois plus nombreux – signalés comme tels⁴⁵. Trois hypothèses sont envisageables dont seule la dernière recoupe la question du nom. Soit ce contraste traduit un décalage générationnel: de même que les pères ont attendu un âge avancé pour effectuer le pèlerinage, de même leurs fils ne jugent pas urgent de l'accomplir. Soit il indique une baisse de cette pratique religieuse d'une génération à l'autre, laquelle coïncide le cas échéant avec une sécularisation des Ottomans ou du moins de leurs élites, ce qui reste à prouver⁴⁶. Soit enfin les pachas ne rapportent pas cette qualité alors que certains en sont honorés. Ce n'est pas tant que le questionnaire de la notice ne le leur demande pas; il ne le demande pas davantage pour les pères, qui sont bien plus cités comme *hacı*: une petite quarantaine, au sein de laquelle on ne compte que deux pachas, et une maigre poignée d'employés ou de dignitaires de rang moyen, alors que 22 % des pachas sont fils de pacha, et que plus de la moitié sont fils d'employé ou de dignitaire (Bouquet, 2007: 204, 212). On compte en revanche parmi les pères *hacı* une part équilibrée de notables et d'hommes de religion bien sûr; mais surtout, une part disproportionnée d'artisans, de marchands, ou d'hommes sans autre qualification.

Explication possible: la qualité de dignitaire de l'État, en tout cas pour ce qui est des civils et des militaires, est d'une nature ou d'un prestige qui se passe de la référence à l'accomplissement du pèlerinage, alors même que le statut de notable en tire une part de son excellence sociale. Pour ce qui est des pachas d'origine plus modeste,

⁴⁵ 39 pères contre 11 fils.

⁴⁶ L'étude de stèles de quelques cimetières stambouliotes semble par exemple révéler une augmentation de la pratique du pèlerinage (Bacqué-Grammont, 1990: 247).

ils n'ont pour leur père d'autre distinction à citer que celle de pèlerin et n'ont donc pas intérêt à l'omettre⁴⁷. J'ai noté ailleurs que la piété n'était qu'un trait secondaire de la figure du parfait pacha mise en avant par l'État (Bouquet, 2007 : 417) ; ce qui coïncide avec une certaine critique socio-politique à l'œuvre : les Jeunes Ottomans ne reprochent-ils pas aux cadres des *Tanzimat* d'avoir négligé les fondements de la loi religieuse ? Certes, l'État central reste au XIX^e siècle une « institution musulmane » (Itzkowitz, 1962) ; et sous l'orientation califale du règne hamidien, il le devient sans doute davantage. Mais les dignitaires du sultan que sont les pachas ont assez de leur nom de naissance pour se signaler comme musulmans, sans avoir à souligner qu'ils sont aussi, dans leur vie privée ou intime, des pratiquants de la foi.

Conclusion

« Par cette forme tout à fait singulière de *nomination* que constitue le nom propre, se trouve instituée une identité sociale constante et durable qui garantit l'identité de l'individu biologique dans tous les champs possibles où il intervient en tant qu'*agent*, c'est-à-dire dans toutes ses histoires de vie possibles [...] En tant qu'institution, le nom propre est arraché au temps et à l'espace, et aux variations selon les lieux et les moments : par là, il assure aux individus désignés, par-delà tous les changements et toutes les fluctuations biologiques et sociales, la *constance nominale*, l'identité au sens d'identité à soi-même, de *constantia sibi*, que demande l'ordre social » (Bourdieu, 1994, 84-85).

Ils sont si nombreux ces Ottomans qui attendent d'avoir du poil au menton avant de recevoir leur nom pour la vie – certains se découvrent encore des noms à l'âge de la vieillesse, quand leur environnement immédiat ne se charge pas d'en découvrir pour eux⁴⁸. Et ils sont si nombreux à changer de nom à chaque fois qu'ils changent de ville, de quartier ou de trottoir. Ahmed Efendi est le grand-père de Subhi Paşa. Dans sa famille, les plus intimes l'appellent Ahmed ou Necib ; d'autres qui le côtoient moins, Ahmed Efendi sinon Ahmed Necib Efendi. Dans un contexte plus officiel, on lui donne du Şeyh Hacı Ahmed Necib Efendi, ou Moralı Ahmed Necib Efendi. Rien d'étonnant que dans les sources historiographes et historiens encastrent les noms comme des poupées russes : Y. Öztuna parle tantôt de Şeyh Necib Efendi, tantôt de Şeyh Hacı Ahmed Necib Efendi (Öztuna, 1996 : 838) ; İ. Gövsa, de Şeyh Ahmed Necib Efendi (Gövsa, 1946 : 344). Or, à lire les noms des employés dans les *sicill-i ahval*, à retrouver la plupart d'entre eux cités à l'identique, dans d'autres documents administratifs ou dans les almanachs officiels, on a le sentiment que l'identification administrative contribue à instituer un nom d'État,

⁴⁷ En comparaison, dans certains cimetières stambouliotes, alors que les indications du statut de *hacı* sont rares, tous les *şeyh* décédés à l'époque hamidienne sont évoqués comme tels (Bacqué-Grammont, 1990 : 247-248).

⁴⁸ İsmail Hakkı Paşa a près de la soixantaine lorsqu'il acquiert son *lakab* « Kurt » (Gövsa, 1946 : 194). S'il est vrai de considérer que « chaque individu reçoit à sa naissance un nom particulier, qu'il emporte avec lui en mourant » (Challemel-Lacour, 1968 : 898), cela ne signifie pas qu'il n'emporte que celui-ci.



inscrit une fois pour toutes dans les registres et les attestations. C'est vrai, face à des noms d'usage habituellement si fluctuants, sans cesse complétés ou raccourcis sous la plume des individus, dans des papiers de famille, dans des mémoires ou dans les publications littéraires et scientifiques qui les mentionnent, le nom d'État se rapproche singulièrement de ce que plusieurs historiens occidentalistes ont appelé les « noyaux durs » de l'identité individuelle (Klapisch-Zuber, 1984 : 37). Pour autant, il n'introduit aucune *constance nominale* – si constance il y a, elle serait plutôt à chercher du côté du titre (Bouquet, 2007 : 187-189). Il n'établit aucun rapport systématique entre valeur distinctive et degré de mention : on parle souvent de l'écrivain *Ahmed Midhat* Efendi alors qu'on parle du grand vizir *Midhat Paşa* – l'*ism* Ahmed étant d'autant moins cité qu'il est aussi fréquent que Midhat est rare, et que le titre paşa l'est encore davantage ; mais on parle autant de *Mehmed* Said Paşa que de Said Paşa. Bref, le nom ottoman n'a jamais été un « point fixe dans un monde mouvant » (Ziff, 1960, 102-104). Il n'a jamais été un « désignateur rigide » (S. Kripke cité par Engel, 1985 : 82-88). Il n'a jamais offert à l'individu une identité sociale constante et durable, « dans toutes ses histoires de vie possibles ». Croire le contraire serait une autre « illusion biographique ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AHMAD Feroz, 1986, « Mahmud Shewkat Pasha », *Encyclopédie de l'islam*, vol. VI, seconde édition, Leiden, Brill, p. 71-72.
- AKER M. Cavit, 1960, « Muğla'da adlarla ilgili ve inanmalar », *Türk Folklor Araştırmaları* 132, Istanbul, Türk halk (folklor) bilgileri derneği yayınları, p. 2178.
- AKÜN Ömer Faruk, 1994, « Divan Edebiyatı », *Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. 9, Istanbul, Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi Genel Müdürlüğü, p. 389-427.
- AYDÜZ Salim, 1999, « Hüseyin Tevfik Paşa », *Yaşamları ve Yapıtlarıyla Osmanlılar Ansiklopedisi*, vol. 1, Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, p. 592-593.
- ALİ HAYDAR MIDHAT BEY, 1908, *Midhat Pacha. Sa vie et son œuvre*, Paris, Stock, 263 p.
- AYALON David, 1975, « Names, Titles and 'Nisbas' of the Mamlûks », *Israel Oriental Studies* 5, Tel-Aviv, Tel-Aviv University, p. 189-232.
- BACQUÉ-GRAMMONT Jean-Louis *et al.*, 1984, « Stelae Turcicae I. Küçük Aya Sofya », *Istanbul Mitteilungen* 34, Tübingen, Ernst Wasmuth Verlag, p. 441-540.
- BACQUÉ-GRAMMONT Jean-Louis *et al.*, 1990, *Stelae Turcicae II. Cimetières de la mosquée de Sokollu Mehmed Paşa à Kadırga Limanı, de Bostancı Ali et du türbe de Sokollu Mehmed Paşa à Eyüb*, *Istanbul Mitteilungen Beiheft* 36, Tübingen, Ernst Wasmuth Verlag, 260 p.- 48 p. de pl.
- BARBIER DE MEYNARD Charles-Adrien-Casimir, 1907, « Surnoms et sobriquets

- dans la littérature arabe », *Journal Asiatique*, série 10, tome 9, p. 173-244 & 365-428, mars-avril ; tome 10, p. 55-118, juillet-août & 193-273, sept.-oct., Paris, Dondey-Dupré.
- BASRI Hasan, 1960, « Çarşamba ve Terme'de adlarla ilgili gelenekler », *Türk Folklor Araştırmaları* 135, Istanbul, Türk halk (folklor) bilgileri derneği yayınları, p. 2238.
- BOUQUET Olivier, 2006, « L'autobiographie par l'État sous les derniers Ottomans », *Turcica XXXVIII*, Paris, Louvain, Peeters, p. 251-279.
- 2007, *Les Pachas du sultan. Essai sur les agents supérieurs de l'État ottoman (1839-1909)*, Louvain, Peeters, 587 p.
- 2008, « Les Halil-Hamid Paşa-zâde : une famille d'État, de l'Empire ottoman à la République turque », *Servir l'État en Turquie. La rationalisation des institutions en question, journée d'études*, EHESS, IISMMM, Paris, 5 décembre 2008.
- BOURDIEU Pierre, 1994, « L'illusion biographique », *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, p. 81-89.
- BURGUIÈRE André, 1984, « Prénom et parenté », in Jacques DUPÂQUIER *et al*, *Le prénom. Mode et Histoire*, Paris, EHESS : 29-35, 398 p.
- CAETANI Leone, CABRIELI Giuseppe, 1915, *Onomasticon Arabicum ossia repertorio alfabetico dei nomi di persona e di luogo contenuti nelle principali opere storiche, biografiche et geografiche, stampate e manoscritte, relative all'islâm*, vol. 1, Roma, Casa editrice italiana, 314 p.
- CATANE Moché, « Les prénoms des juifs du Bas-Rhin en 1808 », in Jacques DUPÂQUIER *et al*, *Le prénom. Mode et Histoire*, Paris, EHESS : 321-331, 398 p.
- CEVDET PAŞA, 1991, *Tezâkir. 40-Tetimme*, C. Baysun (ed.), Ankara, Türk Tarih Kurumu, rééd., 316 p.
- CHALLEMEL-LACOUR Paul, 1868, « Les hommes d'État de la Turquie. Aali-Pacha et Fuad Pacha », *Revue des deux mondes XXXVIII*, Paris, p. 886-925.
- CINLIOĞLU Halis Turgut, 1960, « Tokat'ta adlarla ilgili inaçılar », *Türk Folklor Araştırmaları* 137, Istanbul, Türk halk (folklor) bilgileri derneği yayınları, p. 2286.
- ÇANKAY Ali M., 1968-1969, *Yeni Mülkiye Tarihi ve Mülkiyeliler*, vol. III, Ankara, Mars matbaası.
- ÇEŞİTLİ İsmail, 1991, *Memduh Şevket Esendal*, Ankara, Kültür Bakanlığı Yayınları, Ankara, 238 p.
- DALBOY M. Zeki, 1956, « Konya'da Adlarla İlgili Gelenek ve İnanmalar », *Türk Folklor Araştırmaları* 80, Istanbul, Türk halk (folklor) bilgileri derneği yayınları, p. 2280.
- DANIŞMEND İsmail Hamdi, 1971-1972, *İzahlı Osmanlı Tarihi Kronolojisi*, vol. 4, Istanbul, Türkiye Basımevi, 709 p.
- EDHEM Eldem, 1995, « Culture et signature : quelques remarques sur les signatures de clients de la Banque Impériale Ottomane au début du XX^e siècle », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 75-76, Aix-en-Provence, Edisud, p. 181-195.



- 2008, « Sedad Hakkı Eldem Olunmaz, Doğulur (Mu?). Bir Aile ve Gençlik Hikâyesi », in E. ELDEM, Bülent TANJU & Uğur TANYELI, *Sedad Hakkı Eldem I. Gençlik Yılları*, İstanbul, Osmanlı Bankası Arşiv ve Araştırma Merkezi, 210 p.
- EDHEM Eldem, Nicolas VATIN, 2007, *L'építaphe ottomane musulmane XVI^e-XX^e siècles. Contribution à une histoire de la culture ottomane*, Louvain, Peeters, 377 p.
- EMECEN Feridun M., 1984-1994, « Ali'nin 'ayn'ı: XVII. Yüzyıl Başlarında Osmanlı Bürokrasinde Kâtib Rumuzları », *Tarih Dergisi* 35, İstanbul, İstanbul Üniversitesi Edebiyat Fakültesi, p. 131-49.
- ENGEL Pascal, 1985, *Identité et Référence. La théorie des noms propres chez Frege et Kripke*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 196 p.
- ERGIN Osman Nuri, 1996, *İstanbul Şehreminleri* (nouvelle éd. et transcription), İstanbul, İstanbul Büyükşehir Belediyesi, 620 p.
- FAROQHI Suraiya, 2002, « Anatolian townsmen as pilgrims to Mecca: Some evidence from the sixteenth and seventeenth centuries » in S. FAROQHI, *Stories of Ottoman Men and Women*, İstanbul, Eren: 289-305, 358 p.
- FEKETE Lajos, 1962, « Beiname (*laqab*), Personennamen (*Isim*) und Apposition (*Na't*) in den Ofner *Muqâta'a* Deftern », *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae* XV, Budapest, Akadémiai Kiadó, p. 97-109.
- FINDLEY Carter V., 1980, *Bureaucratic Reform in the Ottoman Empire. The Sublime Porte, 1789-1922*, Princeton, Princeton University Press, XXIX-455 p.
- FINE Agnès, 1984, « Transmission des prénoms et parenté en Pays de Sault, 1740-1940 », in Jacques DUPÂQUIER et al., *Le prénom. Mode et histoire*, Paris, EHESS: 109-125, 398 p.
- FM: Fonds Musurus, Bibliothèque Gennadios d'Athènes.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, X-252 p.
- GOITEN S. D., 1970, "Nicknames as Family Names", *Journal of the American Oriental Society* 90/4, New Haven, American Oriental Society, p. 517-524.
- GÖVSA İbrahim Alâettin, 1946, *Türk Meşhurları Ansiklopedisi*, İstanbul, 7 gün neşriyatı, 419 p.
- GRESSET Maurice, 1984, « Les prénoms dans le monde judiciaire comtois aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Jacques DUPÂQUIER et al., *Le Prénom. Mode et histoire*, Paris, EHESS, p. 209-222.
- HALIDE EDİB, 1926, *Memoirs of Halidé Edib*, London, John Murray, VIII-472 p.
- HODGSON Marshall G. S., 1974, *The Venture of Islam*, vol. 1, Chicago and London, the University of Chicago Press, X-532 p.
- İNAL İbnülemin Mahmud Kemal, 1930-1942, *Son Asır Türk Şairleri*, 3 vols., İstanbul, 2352 p.
- 1940-1953, *Osmanlı Devrinde Son Sadrazamlar*, 4 vol., İstanbul, 2192 p.
- İPŞİRLİ Mehmet, 2003, « Osmanlılar'da Lakap », *Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. 27, İstanbul, Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi Genel Müdürlüğü: 67.

- ITZKOWITZ Norman, 1962, "Eighteenth Century Ottoman Realities", *Studia Islamica* XVI, Paris : Maisonneuve et Larose, p. 73-94.
- KHOURY Philipp S., 1983, *Urban Notables and Arab Nationalism: The Politics of Damascus, 1860-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, 153 p.
- KIBRIZLI-MEHMET-PACHA M^{me}, 1875, *Trente ans dans les harems d'Orient, souvenirs intimes de Melek-Hanum*, 2^e éd., Paris, E. Dentu, 1875, 360 p.
- KILIÇ Abdullah, 1999, « Kabuî Bey », *Yaşamları ve Yapıtlarıyla Osmanlılar Ansiklopedisi*, vol. 1, İstanbul, Yapı Kredi Yayınları : 691, 692 p.
- KILIÇ Rüya, 2005, *Osmanlıda Seyyidler ve Şerifler*, İstanbul, Kitap Yayınevi, 2005, 188 p.
- 2006, « Sayyids and Sharifs in the Ottoman State: on the Borders of the True and the False », *Muslim World: a Journal devoted to the study of Islam and Christian-Muslim Relations* 96/1, Hartford, Conn, p. 21-35.
- KINTZ Jean-Pierre, 1984, « Société luthérienne et choix des prénoms à Strasbourg, XVI^e-XVII^e siècles », in Jacques DUPÂQUIER *et al.*, *Le prénom. Mode et Histoire*, Paris, EHESS, p. 231-239.
- KLAPISH-ZUBER Christiane, 1984, « Constitution et variations temporelles des stocks de prénoms », in Jacques DUPÂQUIER *et al.*, *Le prénom. Mode et Histoire*, Paris, EHESS, p. 37-47.
- KRAMERS Johannes Hendrik, 1927, « Les noms musulmans composés avec *Dîn* », *Acta Orientalia* 5, Lugduni Batavorum, E. J. Brill, p. 53-67.
- KUNT Metin, 1986, « Ottoman Names and Ottoman Ages », *Journal of Turkish Studies* 10, Cambridge, Department of Near Eastern languages and civilizations, p. 227- 234.
- Malumat*, 1896, vol. 2, n^o 28, n^o 46, İstanbul, Şirket-i mürettibiye Matbaası.
- Malumat*, 1897, vol. 4, n^o 85, n^o 94, İstanbul, Şirket-i mürettibiye Matbaası.
- MEHMED SÜREYA, 1996, *Sicill-i Osmanî Yahud Tezkire-i Meşâhir-i Osmâniyye*, 6 vols., İstanbul, Tarih Vakfı Yurt Yay.
- 1995, *Sicill-i Osmânî Yahud Tezkire-i Meşâhir-i Osmâniyye*, 4 vols., İstanbul, Sebil Yayınevi.
- Nevsal-i Osmani*, 1909, vol I, 1325 M., İstanbul.
- Nevsal-i Osmani*, 1911, vol III, 1327 M., İstanbul, İkbâl kitabhanesi, 280 p.
- NOYAN Bedri, 1983, « Ad Vermede Gelenekler. Türkçe İnsan ve Aile Adları Hakkında », *Türk Kültürü Dergisi* 246, Ankara, Türk Kültürünü Araştırma Enstitüsü, p. 638-652.
- NUMAN Derya, 2004, « A Characterization of Turkish Personal Name Inventory », *International Journal of the Sociology of Language* 165, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, p. 155-177.
- ÖZCAN Azmi, 1999, « Said Paşa (küçük) », 1999, *Yaşamları ve Yapıtlarıyla Osmanlılar Ansiklopedisi*, vol. 2, İstanbul, Yapı Kredi Yayınları, p. 491-492.
- ÖZTUNA Yılmaz, 1996, *Devletler ve Hânedanlar. Türkiye (1074-1990)*, vol. 2, Ankara, Kültür ve turizm bakanlığı, (2^e éd.), 1224 p.
- ÖZERGİN M. Kemal, 1970, « Türklerde Lâkab Alma Adetlerine Dair », *Türk*



- Folklor Araştırmaları* XII/249, Istanbul, Türk halk (folklor) bilgileri derneği yayınları, p. 5583-5584.
- PAKALIN Mehmet Zeki, 1977, *Maliye Teşkilâtı Tarihi (1442-1930)*, vol. 3, Ankara, Maliye Bakanlığı Tetkik Kurulu Yay., 498 p.
- RASONIYI László, 1961, « Les noms de nombre dans l'anthroponymie turque », *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae* 12, Budapest, Akadémiai Kiadó, p. 45-71.
- RASONIYI László & BASKI İmre, 2007, *Onomasticon Turcicum Turcic Personal Names*, Bloomington, Indiana University Press, 836 p.
- RIZA NUR, 1995, *Cemiyet-i Haftiye*, rééd., Istanbul, İşaret, 528 p.
- SCHATKOWSKI-SCHILCHER Linda, 1985, *Families in Politics: Damascene Factions and Estates of the 18th and 19th Centuries*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, XII-248 p.
- SA (n° de registre-n° de page) : *Sicill-i ahvâl defterleri*, Archives de la Présidence du Conseil (Istanbul).
- SCHIMMEL Annemarie, 1995, *Islamic Names*, Edinburgh, Edinburgh University Press, XII-137 p.
- SUBLET Jacqueline, 1991, *Le Voile du nom. Essai sur le nom propre arabe*, Paris, PUF, 207 p.
- 1996, « Nom et identité dans le monde musulman », *L'anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux, Actes du colloque international organisé par l'École française de Rome (Rome, 6-8 octobre 1994)*, Rome, École française de Rome, p. 97-108.
- SVENBRO Jesper, 1988, *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 266 p.
- ŞAHİN G., 2003, « XVII. Yüzyılın Sonlarında Afyonkarahisâr'da Sosyal Hayat ve Aile Yapısı », *Tarih İncelemeleri Dergisi* XVIII/1, İzmir, Ege Üniversitesi, p. 61-85.
- TAHSİN Hasan, 1960, « Samsun'da adlarla ilgili inanmalar », *Türk Folklor Araştırmaları* 133, Istanbul, Türk halk (folklor) bilgileri derneği yayınları, p. 2212.
- ÜLKÜTAŞIR Mehmet Şakir, 1963, « Türklerde Ad Verme ile İlgili Adet ve İnanmalar », *Türk Kültürü* 10, Ankara, Türk kültürü araştırma enstitüsü, p. 10.
- VATIN Nicolas, 1998, « La notation du nom propre sur les stèles funéraires ottomanes », Marie-Anne CRISTIN (éd.), *L'Écriture du nom propre*, Paris, L'Harmattan, p. 135-148.
- « Noms de personne » in François GEORGEON et al, *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard (à paraître).
- WRIGHT Walter Livingston Jr., 1935, *Ottoman Statecraft. The Book of Counsel for Vezirs and Governors [Nasâ'ih ül-vüzera ve'l-ümera of Sarı Mehmed Pasha, the Defterdar]*, Princeton, Princeton University press, 172 p.
- YILMAZ Fehmi, 2000, « The Life of Köprülüzade Fazıl Mustafa Pasha and his Reforms (1637-1691) », *Osmanlı Araştırmaları* 20, İstanbul, Enderun Kitabevi, p. 165-221.

YILMAZ Mehmet, 1999, « Safvet Paşa », *Yaşamları ve Yapıtlarıyla Osmanlılar Ansiklopedisi*, vol. 2, İstanbul, Yapı Kredi Yayınları, p. 485-486.

ZIFF Paul, 1960, *Semantic Analysis*, Ithaca, Cornell University Press, 255 p.

